

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 02 juillet 2024

Formation professionnelle : le Cned obtient le renouvellement de sa certification Qualiopi

A l'issue de l'audit réalisé par l'Afnor du 17 au 20 juin 2024, le Cned a obtenu le renouvellement de sa certification qualité Qualiopi pour l'ensemble de ses actions de formation proposées par ses différents sites.

Les conclusions de cet audit viennent attester et confirmer la qualité des processus mis en œuvre par le Cned au bénéfice de ses publics, et permettent à notre établissement de poursuivre ses efforts pour mettre à disposition des offres de formation toujours plus lisibles pour les entreprises et les apprenants.

Les éléments de preuves présentés par le Cned ont été jugés pertinents au regard de chacun des sept indicateurs et exhaustifs sur l'ensemble des critères et indicateurs du référentiel national qualité. Le certificat de qualité du Cned sera valable trois ans, pour le siège situé à Chasseneuil-du-Poitou et pour l'ensemble de ses sites, soit jusqu'en septembre 2027.

La certification qualité « Qualiopi, processus certifié » est une attestation relative aux processus mis en œuvre par les organismes de formation. Elle permet d'établir la conformité des processus au référentiel national qualité mentionnée à l'article L. 6316-3 du code du travail.

Dans ce cadre et en tant qu'établissement public mettant en œuvre des actions concourant au développement des compétences, le Cned avait obtenu pour la première fois et dès 2021 la certification Qualiopi.

Extrait des conclusions de l'audit

Le Cned déploie un processus d'amélioration continue efficient au cœur d'une démarche qualité exigeante mise au service de la personnalisation des formations et de la réussite de bénéficiaires. La mise en œuvre du titre professionnel *Secrétariat médical et médico-social* comme de sa réingénierie en cours, sont exemplaires du processus d'amélioration continue du Cned.

Jean-Noël Tronc, directeur général du Cned, déclare : « Cette certification Qualiopi, obtenue sans aucune non-conformité mineure ou majeure, est la reconnaissance du travail que nous avons amorcé depuis plusieurs années, au service de toutes les réussites. Le renouvellement de cette certification renforce la position du Cned comme opérateur de référence du service public de l'éducation et de la formation. »



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité
a été délivrée au titre
de la catégorie d'action
suivante :
actions de formation



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



A propos du Cned (Centre national d'enseignement à distance)

Opérateur public de l'enseignement à distance, le Cned conduit son action autour d'une double mission d'éducation et de formation à distance. Il porte les valeurs du service public pour favoriser l'accès à l'éducation et à la formation pour tous. Il accompagne les personnes, quelle que soit leur situation, vers l'accomplissement de leur projet scolaire ou professionnel, tout au long de leur vie. En tant qu'établissement de complémentarité, le Cned contribue également au service public du numérique éducatif, qui vient compléter sa mission historique de service public de l'enseignement à distance.
www.cned.fr

Contact Presse

Fanny Maurat-Laffon - Directrice déléguée à la communication
fanny.maurat@ac-cned.fr
05 49 49 34 88 / 06 71 44 14 36